



Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité en milieux populaires

Daniel Thin, Mathias Millet, Pierre Gilbert, Laurence Faure, Frédéric Raser, Julien Bertrand, Gaële Henri-Panabière, Eliane Le Dantec, Sylvia Faure

► To cite this version:

Daniel Thin, Mathias Millet, Pierre Gilbert, Laurence Faure, Frédéric Raser, et al.. Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité en milieux populaires. 2013. hal-00931353

HAL Id: hal-00931353

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00931353>

Submitted on 15 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Formes et conditions de maintien et de sortie de la « vulnérabilité sociale » en milieux populaires (Vulnérabilité - ANR)

Sylvia Faure, sociologue, professeur, équipe « Modes espaces et processus de socialisation » du Centre Max Weber, Université Lyon2 ; Daniel Thin, professeur, Laboratoire Triangle, Université Lyon2

Enjeux & objectifs

Les recherches conduites dans le cadre du projet « Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité sociale en milieux populaires » avaient pour objectif de comprendre les conditions favorisant le maintien ou au contraire la sortie de situations déstabilisantes ou de précarité dans les milieux populaires à faible capital économique, d'étudier les effets conjugués, positivement ou négativement, des dispositifs institutionnels mis en œuvre pour aider les individus et les familles, et les « ressources » dont disposent les individus, qu'elles proviennent d'associations locales, ou de leur parcours (ressources relationnelles, familiales, résidentielles, professionnelles, scolaires, langagières).

Contre les visions misérabilistes des milieux populaires, mais sans nier les inégalités sociales et économiques auxquelles se confrontent les familles populaires, nous avons souhaité rendre compte de la manière dont elles font face aux situations difficiles ou incertaines, en montrant comment les logiques institutionnelles s'appuient sur leurs ressources ou au contraire comment elles ne les reconnaissent pas, ni ne tiennent compte des contraintes spécifiques des familles (ce qui peut déstabiliser voire aggraver, les situations sociales et familiales).

Méthodes et terrains d'enquête

Les terrains de nos enquêtes ont porté sur l'analyse de 242 entretiens approfondis, à laquelle se combinent la constitution pour certains terrains de questionnaires et la production de données statistiques, l'analyse de seconde main de données statistiques (comme celles de la DEP pour comprendre les parcours des élèves déscolarisés), le traitement de données produites par les institutions concernées par la recherche (dossiers d'élèves, de personnes en situation de demande d'emploi, ou de relogement, etc.) et enfin sur des observations participantes quand l'enquête le nécessitait. La spécificité de notre démarche comparative tient donc aussi du croisement des « données » ainsi que de leur forme. Cette méthodologie a été mobilisée à propos :

- des situations d'emploi et d'accès au logement de jeunes de milieux populaires engagés dans des Missions Locales ou des associations d'aide ;
- des parcours de jeunes adultes et adolescents à la suite de ruptures scolaires au

collège et de leur prise en charge dans des dispositifs chargés des les « res-scolariser » ;

- des parcours de relogement suite aux démolitions d'immeubles dans des quartiers populaires faisant l'objet de la politique de rénovation urbaine.

Deux terrains ne sont pas d'emblée marqués par un processus de déstabilisation mais renseignent sur les formes de ressources et sur la manière dont celles-ci sont mobilisées par les individus : d'une part les conditions de professionnalisation et d'engagement dans le métier de footballeurs de la part de jeunes de milieux populaires et, d'autre part, les parcours de femmes de quartiers populaires participant à des groupes de femmes. Enfin, ces réflexions ont pu profiter des apports d'une enquête complémentaire indépendante, financée par la CNAF, traitant du poids des temporalités et des régulations domestiques sur les parcours scolaires d'enfants de familles nombreuses

Quel que soit le mode d'entrée sur ces terrains de recherche, les chercheurs ont eu le souci de comparer leurs résultats d'enquête et d'en dégager les points communs en vue de mieux comprendre les relations entre milieux populaires et acteurs institutionnels, et d'apporter leur contribution à l'analyse des conditions de maintien ou de sortie de situations difficiles.

Résultats scientifiques :

1) le problème des mots pour décrire les milieux populaires

La recherche à eu pour objectif de rendre compte des catégories de pensée et de classement, qui, dans la recherche sociologique, dans les travaux d'expertise ou dans des textes officiels (politiques, institutionnels, journalistiques) se substituent souvent aux notions de « classes » ou de « milieux » : les pauvres, les précaires, les vulnérables, les désaffiliés, les vulnérables, etc. Nous avons montré comment le choix de ce type de langage, loin de décrire objectivement les situations sociales, contribue à construire cette réalité à partir d'un point de vue (au sens de Weber) souvent normatif : les usages des concepts véhiculent des présupposés, des manières de penser le monde et les individus, et de manière pratique, ils orientent l'action des acteurs institutionnels, des travailleurs sociaux, des experts.

L'indétermination de la notion de vulnérabilité, en particulier, amène ainsi nombre de ces acteurs à ne pas expliciter comment ils « produisent » des « objets » qu'ils « rangent » sous la catégorie : maladies professionnelles, précarité de l'emploi, mises à l'écart du marché du travail, célibat, formes de sociabilités perçues comme problématiques (bandes), quartiers dits « sensibles », questions de scolarité, etc. De cette non-réflexivité critique, l'on passe alors rapidement des situations jugées « vulnérables » aux « populations » dites « vulnérables » désignées comme autant d'entités « naturelles », ontologiques : les femmes, les jeunes, les immigrés, les handicapés, les personnes âgées, etc.

Nous avons donc interrogé la catégorie de vulnérabilité comme catégorie des politiques publiques actuelles et en nous demandant si - et dans quelle mesure - elle peut être

mobilisée comme concept pertinent pour analyser sociologiquement les parcours que nous avons étudiés et, plus largement, si elle est utile pour comprendre et qualifier les situations observables dans les milieux populaires. Rapidement, nous considérons que la notion est plus encombrante qu'éclairante pour plusieurs raisons :

- Le flou de la notion qui peut qualifier toute situation et parfois être rabattue sous une caractéristique ontologique (la vulnérabilité est une caractéristique de la condition humaine).
- L'occultation des rapports de domination.
- Le misérabilisme de la notion qui ne permet pas de voir les ressources ou les capitaux individuels ou collectifs que les membres des classes populaires peuvent mobiliser.

Au-delà d'une réflexion critique sur les catégories institutionnelles employées pour rendre compte des milieux populaires, nous avons voulu entrer dans le détail des rapports entre les dispositifs et attentes institutionnels et les individus, rapports variables en fonction des ressources de ces derniers

2) mise à jour des conditions d'appropriation des dispositifs institutionnels selon les parcours et les ressources des milieux populaires : prérequis scolaires, réputation, présentation de soi...

Nous avons mis à jour non seulement les manières dont Certains dispositifs institutionnels pensent et agissent auprès des populations qu'ils « ciblent », mais regardé aussi du côté des modes d'appropriation de ces « dispositifs » par les enquêtés issus de milieux populaires. Les « dispositifs » sont pensés et mis en œuvre comme devant permettre à des populations ciblées de « sortir » de situations de plus ou moins grande « vulnérabilité » ou incertitude sociale en permettant leur accès à des ressources pérennes ou à une plus grande stabilité (accès à des certifications scolaires, à des formations professionnelles, à un « meilleur » logement, à un emploi durable). Or, pour que leurs « bénéficiaires » en jouissent objectivement et qu'ils puissent mobiliser les supports proposés dans la perspective visée, certaines conditions (rarement posées comme telles) sont nécessaires (pré-requis scolaires, « bonne » réputation locale d'une famille, savoir-faire en matière de présentation de soi...). La manière dont les membres des classes populaires perçoivent les logiques à l'œuvre dans ces dispositifs et y réagissent, est conditionnée par leurs propriétés sociales susceptibles de devenir des ressources ou des obstacles dans leurs relations avec les institutions. Ces propriétés orientent notamment leurs manières de réagir aux injonctions à la « mobilité », à la « réflexivité », à la production de « projets », (etc.). Parce qu'ils ne peuvent pas toujours s'y conformer - du fait de leurs dispositions, de leur ethos mais aussi de leurs conditions matérielles d'existence -, les membres des fractions inférieures des classes populaires sont d'autant plus sensibles à la violence normative exercée par les actions et les discours institutionnels. L'attention portée aux parcours permet dès lors d'échapper à une vision statique de ces propriétés et d'entrer dans la manière dont celles-ci s'articulent et se reconfigurent au cours du temps pour chacun des acteurs étudiés.

Plus largement, nous avons montré que le rapport des membres des milieux populaires à ces dispositifs et aux personnes qui y travaillent est fonction de propriétés qui différencient une catégorie de population souvent pensée comme homogène. Si certains d'entre eux s'inscrivent dans des comportements de remise de soi, d'autres adoptent des attitudes tactiques, négocient ou défendent leurs intérêts. Au final, on voit que l'on ne peut appréhender les effets potentiels des dispositifs institutionnels (ce que font ces dispositifs aux publics pris en charge) qu'en s'interrogeant sur les appropriations diverses qu'en font ces publics. C'est à cette lumière qu'apparaissent les effets ambivalents de ces dispositifs. Ils peuvent produire des effets positifs sur les parcours, en étant des lieux-ressource, favorisant une voie d'accès vers davantage de stabilité mais peuvent également renforcer des phénomènes de précarisation et de stigmatisation, et constituer des lieux de disqualification, ou de contrôle et de normalisation des conduites. Une partie d'entre eux pouvant se saisir de l'action institutionnelle pour « s'en sortir » alors que d'autres vivent cette action comme une injonction, voire une violence symbolique et sociale qui leur est faite.

3) Situations de précarité : processus de socialisation et transformation de soi

Revenir sur les mécanismes d'imposition et de domination des classes populaires à l'œuvre à travers les institutions qu'elles fréquentent est essentiel à condition de ne pas négliger la manière dont les individus sont aussi traversés, construits, structurés par leurs histoires sociales partiellement indépendantes de ces institutions. N'interroger que les effets de celles-ci reviendrait alors à adopter une posture domino-centriste (misérabiliste et légitimiste) qui méconnaît et sous-estime les ressources dont disposent en propre les classes populaires.

C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés aux modes d'existence des classes populaires hors de la seule grille de lecture institutionnelle dans lesquelles elles occupent une place dominée. Dans les parcours des individus, sont mis en jeu des « supports ». Cette notion renvoie à l'idée que ces derniers disposent, même dans les pires conditions d'existence, de « réserves qui peuvent être de type relationnel, culturel, économique, etc., et qui sont les assises sur lesquelles peut s'appuyer la possibilité de développer des stratégies individuelles ». Si la précarité des conditions d'existence va de pair avec une relative altération des supports et des ressources matérielles, symboliques, psychiques, relationnelles des individus et des groupes concernés, elle n'exclut pas, dans les classes populaires les plus démunies, l'existence de ressources individuelles, collectives voire bien sûr institutionnelles qui peuvent être mobilisées et permettre de « faire face » ou de remanier les modes de vie, les relations, les ancrages. Loin de tout fatalisme social réduisant les acteurs aux caractéristiques supposées défailtantes de leur économie psychique ou de leur position sociale, les recherches envisagent les situations de précarité en ce qu'elles impliquent des processus de socialisation, portent la potentialité ou la nécessité de transformations de soi, redistribuent, compensent ou renforcent les ressources des individus.

Ces processus de socialisation ont été envisagés non pas sous le seul angle individuel mais dans leurs dimensions collectives, que celles-ci relèvent des configurations proximales

(familiales, collectif de travail, associations locales...) ou des actions institutionnelles non délibérées.

Les supports se sont avérés être de différents ordres : relationnels (élargissement des réseaux de sociabilité, transformation des relations sociales), socio-professionnels (changement de situation professionnelle ou d'emploi), collectifs (entraides sociales, soutiens associatifs), psychologiques (thérapie, transformation de soi, travail d'écoute), matériels (économiques, résidentiels et spatiaux)...

Objectifs

Deux objectifs ont été plus spécifiquement développés et discutés dans les travaux :

- Les ressources invisibles qui appartiennent en propre aux classes populaires : réseaux de sociabilités, ressources locales, manières de penser les relations à autrui (solidarités et réciprocités), qui entrent en tension avec la norme de l'autonomie largement diffusée par les institutions.
- Les ressources partiellement dérivées de la socialisation institutionnelle mais non explicitement reconnues comme telles : savoirs être et savoir faire liés notamment aux compétences langagières (prises de parole en public, manières de mettre en mots, stratégies de présentations de soi, capacités réflexives...).

Perspectives et valorisation

La démarche de recherche visant la comparaison de populations en lien avec des « dispositifs » institutionnels différents, en s'appuyant sur une méthodologie reposant sur le croisement de techniques d'enquête (en vue de produire des données à la fois qualitatives et quantitatives) mérite d'être poursuivie en continuant à faire l'analyse des conditions d'appropriation de ces « dispositifs » en milieux populaires et des « ressources » susceptibles de venir contrebalancer les difficultés rencontrées dans leur confrontation avec les institutions, et/ou les insuffisances de leurs conditions d'existence. Il est envisagé ainsi de poursuivre ce travail en direction des milieux populaires non urbains et des « oubliés » des « dispositifs » institutionnels en raison notamment d'un relatif isolement vis-à-vis des pouvoirs publics et des aides institutionnelles susceptibles de compenser les inégalités sociales en étayant les parcours biographiques par différents supports (aides économiques, soutiens relationnels, etc.).

La valorisation, outre un colloque de trois jours qui a eu lieu en juin 2013 et **un site internet** : <http://fcsvmp.hypotheses.org/> repose sur des publications et des communications conduites par les différents chercheurs du projet. Un ouvrage est en cours.

Productions scientifiques : toutes les publications sélectionnées ci-dessous sont dans des revues à comité de lecture et sont publiées

Bertrand J., Bois G., Court M., Henri-Panabière G., Vanhee, 2012, « Familles nombreuses de milieux populaires : conditions matérielles et scolarité », *Informations sociales*, n° 173 – septembre/octobre 2012, *Les fratries*.

Bertrand Julien, 2011, « Vocation et convergence des espaces de socialisation », *Sociétés contemporaines*, juin 2011, n°82.

FAURE Laurence, LE DANTEC Eliane, 2013b, « Rester ou partir pour s'en sortir : du rôle des soutiens rapprochés dans les expériences résidentielles des jeunes de classes populaires », *Enfances, Familles, Générations*, (à paraître dernier trimestre 2013).

GILBERT Pierre, 2011, « « Ghetto », « relégation », « effets de quartier ». Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*, 9 février 2011, <http://www.metropolitiques.eu/Ghetto-relegation-effets-de.html>

GILBERT Pierre, 2012, L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, vol. 3, n° 1.

Millet Mathias et THIN Daniel, 2013, « De la rupture à la remédiation scolaire, et après ? L'exemple de collégiens passés par une classe relais. », in Berthet T., Zaffran J., *Le décrochage scolaire*, Presses universitaires de Rennes.

Millet Mathias, 2010, « Quelle jeunesse pour les "vaincus" de la compétition scolaire ? », in Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 67-80.

Rasera Frédéric, 2010,, « La recomposition d'une vocation : enquête sur l'éviction et la reconversion des apprentis footballeurs » In C. Sobry (dir.), *Sport et Travail*, Paris, L'harmattan, pp. 405-415.

Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité en milieux populaires (FSVMP)

Contacts et équipes

Coordinateur : Faure Sylvia, sociologue, Centre Max Weber, équipe MEPS, UMR 5283, Lyon, Sylvia.Faure@univ-lyon2.fr

Participants

Daniel Thin : sociologue, professeur d'université dans le département de science politique de l'université Lyon2, laboratoire « Triangle ». Daniel.Thin@univ-lyon2.fr

Mathias Millet : sociologue, maître de conférences en sociologie, Université de Poitiers, Laboratoire : GRESCO EA 3815 - MSHS de Poitiers. Mathias.Millet@univ-poitiers.fr

Pierre Gilbert : doctorant en sociologie, Université Lyon 2, équipe Meps, Centre Max Weber UMR 5283. Pierre.Gilb@gmail.com

Laurence Faure : sociologue, maître de conférences en sociologie, Université Lyon 2, équipe Meps, centre Max Weber UMR 5283. Laurence.Faure-Rouesnel@univ-lyon2.fr

Frédéric Raserà : sociologue, maître de conférences en sociologie, université Lyon2, équipe Meps, Centre Max Weber UMR 5283. fredericrasera@gmail.com

Julien Bertrand : sociologue, maître de conférences en sociologie, Université Paul Sabatier, Toulouse 3, Laboratoire : PRISSMH (EA 4561), Equipe « Sports, Organisations, identités » (SOI). julien.bertrand@univ-tlse3.fr

Gaëlle Henri : sociologue, maître de conférences en sociologie, Université Paris Descartes-Sorbonne, laboratoire : CERLIS (UMR 8070) ; gaele.henri@free.fr

Eliane Le Dantec : sociologue, maître de conférences en sociologie, Université de Perpignan Via Domitia. centre Pierre Naville, EA 2543, Université d'Évry-Val-d'Essonne. eledantec@free.fr

Sylvia Faure : sociologue, professeure d'université, Université Lyon2. Equipe Meps centre Max Weber UMR 5283. Sylvia.Faure@univ-lyon2.fr